

Racine conseille Holding Agora, société de portefeuille du fonds Hivest Capital Partners, dans le cadre de l'acquisition de Mobil Concepts

Racine a conseillé la société Holding Agora, leader français de l'éclairage public détenue par le fonds d'investissement Hivest Capital Partners, dans le cadre de l'acquisition de la société Mobil Concepts, distributeur exclusif de The Placemakers (« **TPM** ») en France, au Maghreb et au Luxembourg.

Cette opération s'est inscrite dans le cadre de l'acquisition de TPM, leader italien de la conception et de la fabrication de mobilier urbain. Fondée en 1984 par Alfredo Tasca et Claudio Bertino, TPM regroupe plusieurs sociétés en Italie, en France, au Brésil et au Qatar, et a développé, à travers son réseau d'agents et de distributeurs, une présence commerciale dans 50 pays.

L'entreprise détient actuellement 3 marques phares aux positionnements distincts : **Metalco**, la référence italienne du mobilier urbain personnalisable haut de gamme, **Bellitalia**, proposant des solutions de mobilier urbain et paysager haut de gamme en béton, et **City Design**, une marque de street styliste proposant des produits fonctionnels et fiables.

Le rapprochement de ces deux entités Agora et TPM a pour ambition de créer un groupe paneuropéen capable de répondre aux besoins des municipalités sur les segments de l'éclairage public et du mobilier urbain.

Racine a conseillé la société Holding Agora avec une équipe composée de :

- Maud Bakouche, associée, accompagnée de Yousra Khallouki et Alice Malaisé, avocates, sur les aspects corporate ;
- Fabrice Rymarz, associé, accompagné de Quentin Cournot, conseil et Romain Taugourdeau, avocat, sur les aspects fiscaux ;
- Carla Di Fazio-Perrin, associée, accompagnée de Gladys Annaïmi, conseil et Camille Cécé, avocate, sur les aspects de droit social ;
- Sophie Pasquesoone, associée, accompagnée de Marie Tartuffo, avocate, sur les aspects contractuels.

À propos de Racine :

Racine est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les entreprises qu'ils conseillent.

Racine intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

Racine est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.